

PROCES VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 15 Juin à 18h30, en Salle du Foyer Rural

ORDRE DU JOUR :

Délibérations :

1. Délibération validant le marché de travaux de végétalisation de la cour de l'école primaire
2. Délibération validant le marché de travaux d'installation d'un système de chauffage à l'école primaire
3. Délibération validant la ligne de trésorerie interactive de la Caisse d'Epargne – Année 2023
4. Délibération portant modification du tableau des effectifs du personnel municipal – Création de de deux postes d'adjoint technique à temps non complet
5. Tirage au sort des jurys d'assises pour l'année 2024

Questions diverses

Membres présents :

Le Maire : ROUSSET André

Les Adjoints : VANNEYRE Serge, FAURE Cécile, LION Christine, DOUX Laurent, CHARMASSON Florence, SEBBAH Didier

Les Conseillers Municipaux : VIGNUALES Francine, ROBINAUD Alain, RIBERI-PACHECO Gisèle, BONNEVILLE Christine, LARRIVE Gérard, COLOMBO Dominique, BOUAT Dominique, FERNANDEZ Blaise, MARIANI-RENOUX Severine, DESPLATS Gwénola, ESCOFFIER Jade, LAMBERT Gaëlle, MAURIN Mireille, THEVES Marine

Ont donné procuration : DERNIS Thierry à ROUSSET André, JUILLARD Lisa à DOUX Laurent, MOULIN Patrick à LARRIVE Gérard, LE DU Daniel à BONNEVILLE Christine, PORTE Roger à VANNEYRE Serge, PHELIPON Charlotte à DESPLATS Gwenola

Approbation du Compte-Rendu de réunion du Conseil Municipal : Séance du 15/03/2023 et du 05/04/2023

Adopté à la majorité : 24 pour – 3 abstentions (Mme Jade Escoffier – M Dominique Bouat – M Alain Robinaud)

Décisions du Maire :

DM 2023 01 23 01	LLC et Avocats	Mission de conseil pour le montage d'un dossier de concession dans le cadre de la stratégie solaire – 33 100€ HT
DM 2023 02 13 01	Sarl AJ FLUIDES	Mission de maîtrise d'œuvre pour suivi d'exécution de l'installation du système chauffage de l'école élémentaire – 19 000€ HT
DM 2023 05 23 01	SARL SOPROMAG	Contrat de concession relatif à l'enlèvement et la mise en fourrière des véhicules en infraction ou accidentés sur la commune

Délibérations :

1. Délibération validant le marché de travaux de végétalisation de la cour de l'école primaire

Rapporteur : André ROUSSET

La commune a lancé le 6 février 2023 un avis d'appel à concurrence pour le marché de travaux de végétalisation de la cour de l'école primaire.

A l'issue de l'analyse des offres conformément aux critères d'attribution établis dans le règlement de consultation, il est proposé au Conseil Municipal de retenir les propositions du Maître d'œuvre pour ce marché de travaux, pour un montant de 190 843.70 € HT.

Le marché de travaux est attribué en deux lots comme suit :

- Lot 1 Terrassement, VRD, aménagement paysager : SRV Bas Montel
- Lot 2 Ferronnerie : Art et Construction Provence

Il est donc demandé au Conseil Municipal de bien vouloir valider ce marché de travaux.

Adopté à la majorité : 26 pour – 1 abstention (M. Alain Robinaud)

2. Délibération validant le marché de travaux d'installation d'un système de chauffage à l'école primaire

Rapporteur : André ROUSSET

La commune a lancé le 6 février 2023 un avis d'appel à concurrence pour le marché de travaux d'installation d'un système de chauffage à l'école primaire.

A l'issue de l'analyse des offres conformément aux critères d'attribution établis dans le règlement de consultation, il est proposé au Conseil Municipal de retenir les propositions du Maître d'œuvre pour ce marché de travaux, pour un montant de 223 419.00 € HT.

Le marché de travaux est attribué à SAS Thermi Sud.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de bien vouloir valider ce marché de travaux.

Adopté à la majorité : 26 pour – 1 abstention (M. Alain Robinaud)

3. Délibération validant la ligne de trésorerie interactive de la Caisse d'Epargne – Année 2023

Rapporteur : André ROUSSET

La commune a mis en place en 2017 une ligne de trésorerie interactive auprès de la Caisse d'Epargne afin de pouvoir supporter les décalages de trésorerie, décalages découlant notamment des délais existants entre les paiements de nos investissements et les dates effectives de versement des subventions d'investissement.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de bien vouloir renouveler notre ligne de trésorerie pour l'année 2023 auprès de la Caisse d'Epargne dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant de la ligne de trésorerie : 500 000€
- Taux d'intérêt : Taux €ster + marge de 0.80

Adopté à la majorité : 24 pour – 3 abstentions (Mme Jade Escoffier – M Dominique Bouat- M Alain Robinaud)

4. Délibération portant modification du tableau des effectifs du personnel municipal – Création de de deux postes d'adjoint technique à temps non complet

Rapporteur : André ROUSSET

Dans le cadre de l'organisation du service entretien des bâtiments communaux, et afin de tenir compte des contraintes d'organisation de ce service, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir modifier le tableau des effectifs du personnel municipal comme suit :

- Création de deux postes d'adjoint technique à temps non complet à compter du 1^{er} juillet 2023

Adopté à la majorité : 24 pour – 3 abstentions (Mme Jade Escoffier – M Dominique Bouat- M Alain Robinaud)

5. Tirage au sort des jurys d'assises pour l'année 2024

Rapporteur : André ROUSSET

Délibération reportée

I. Questions diverses

La réunion du conseil municipal est levée à 18h45

Secrétaire de séance : M SEBBAH Didier

M le Maire : M André ROUSSET

